



Loi Rist et risque de maternités fermées, les hôpitaux inquiets

SANTÉ

Un rapport préconisant la fermeture des maternités enregistrant moins de 1 000 accouchements et l'application de la loi Rist, encadrant la rémunération des médecins remplaçants, font suer les hôpitaux.

Un rapport présenté devant l'Académie de médecine préconise la fermeture de 111 des 452 maternités de la France métropolitaine, soit 25 % des établissements. Si la Société française de médecine périnatale (SFMP) la juge indispensable, ce rapport suscite de vives inquiétudes en milieu rural et en particulier en Aveyron où trois maternités pourraient être concernées. Ces établissements ont pour point commun de réaliser moins de 1 000 accouchements par an. Un seul en dessous duquel la SFMP juge que les conditions de prise en charge et l'offre de soins seraient moins favorables.

« Il est impératif de repenser et de réorganiser notre système de soins périnatal, car, aujourd'hui tous les indicateurs sont au rouge », avait prévenu dans une tribune la Société française de médecine périnatale. La SFMP pointe du doigt la dégradation de l'offre de soins et des conditions de prise en charge, avec une hausse de la mortalité infantile, puisque la France pointe aujourd'hui au 25^e rang européen. Alors que le pays occupait la 2^e place en 2012. Ainsi, les maternités de Villefranche-de-Rouergue, avec 485 accouchements en 2021, celle de Millau avec 344 accouchements et de Saint-Affrique, avec 169 accouchements, pourraient être concernées par ces fermetures.

Pascal Mazet, aide-soignant au

centre hospitalier de Decazeville, secrétaire départemental de la CGT santé et conseiller régional PCF, a toujours en travers la gorge la fermeture de la maternité de Decazeville, en 2017. Elle est depuis transformée en Centre périnatal de proximité (CPP). « Aujourd'hui la barre est fixée à 1 000 naissances. Mais quelle sera la prochaine étape ? », dénonce-t-il. Pour le directeur départemental de l'ARS (Agence régionale de santé), Benjamin Amal, « il est très clair que ces propositions ont été faites pour un organisme, en l'occurrence la Société française de médecine périnatale, qui est différent de celles que nous défendons ».

« Par exemple, celle de Villefranche-de-Rouergue reste à une distance importante de toute autre maternité, poursuit-il. Il est important de la conserver. Il en va de même pour l'hôpital médian de Saint-Affrique et Millau pour lequel nous souhaitons qu'une maternité soit conservée. » Reste à savoir si ces préconisations de la SFMP seront entendues et appliquées.

Le danger de la loi Rist

Dans un même temps, une autre menace plane sur de nombreux hôpitaux en France et en particulier sur les services d'urgences. Ainsi, ceux des établissements aveyronnais sont sous la menace d'une fermeture au moins partielle à partir du 3 avril prochain. C'est à cette date que



La loi Rist pourrait entraver la bonne marche de plusieurs services au sein des hôpitaux.

la loi Rist doit être mise en application. Cette dernière prévoit notamment, via son article 33, le plafonnement des rémunérations des médecins intérimaires à 1 170 € brut pour une journée de 24 heures de travail, quelle que soit la spécialité. De nombreux services fonctionnent grâce à eux. Par exemple, dans une lettre envoyée à l'ARS de l'Aveyron, une intersyndicale a souhaité faire part de ses inquiétudes. « Nous savons que des réunions de travail se tiennent régulièrement avec vos services et les directions du GHT concernées afin d'anticiper les effets que pourrait avoir la loi Rist sur

les services et en particulier sur les urgences ». Et d'ajouter : « En ce qui concerne l'hôpital de Decazeville, nous ne pourrions accepter qu'un service de plus soit en danger ou amoindri et mette ainsi en danger notre bassin de population ». Pour Benjamin Amal, « cette situation fait l'objet de toute notre attention. Nous avons, avec les directeurs d'établissements, identifié quelles pouvaient être les spécialités en tension comme les anesthésistes, l'obstétrique ou celles propres aux services des urgences ». « Les discussions avancent tous les jours et il sera difficile de dire qu'elle sera la situation

à partir du 3 avril, concède Benjamin Amal. D'ores et déjà, les établissements ont dû anticiper des déprogrammations d'opérations. Celles les plus urgentes et nécessaires seront maintenues, en concertation avec les équipes médicales. » Toutefois, le directeur départemental de l'ARS espère que cette période sera la plus courte possible, « il nous faudra sans doute faire avec durant les premières semaines du mois d'avril ». « Nous comptons aussi sur la solidarité entre les différents établissements pour faire face à cette période » qui s'annonce difficile.

Philippe Henry

À Millau, avec la loi Rist, plongeon dans l'inconnu

RECRUTEMENT Alors que l'entrée en vigueur de la future loi Rist risque de mettre à mal un secteur déjà sous perfusion, la cité du gant n'échappe pas à la règle et n'en est pas moins impactée. La directrice du centre hospitalier millavois, Sylvie Marty, se veut toutefoix rassurante. « Nous avons informé les intérimaires et les remplaçants de ces nouvelles modalités de recrutement, on a eu des annulations, certains réfléchissent. On fait des réunions avec eux pour leur expliquer, on leur envoie des simulations de salaires. Avec l'ARS, on est en train d'essayer de trouver des solidarités tant au niveau départemental qu'au niveau du GHT (Groupement hospitalier de territoires, NDLR) du Sud-Aveyron », fait-elle valoir.

Car l'établissement millavois est déjà touché par les pénuries de main-d'œuvre, le service SSR étant fermé depuis plus de 18 mois. Avec cette loi, les syndicats de l'hôpital craignent une recrudescence du problème. « Bon nombre de médecins ont fait savoir qu'ils ne viendraient pas, donc c'est vraiment inquiétant, on va vers des fermetures de lits qui vont être encore pires qu'aujourd'hui, soupire Corine Mora, secrétaire CGT santé de l'hôpital millavois. On avait déjà un manque de soignants, là on ne va plus avoir de médecins, ça commence à être très très critique. » Du côté de la direction, il est trop tôt pour se prononcer quant aux effets de la loi Rist. « C'est difficile de dire quels seront les impacts au 3 avril car tout bouge, ça change tous les jours. C'est extrêmement chronophage d'organiser et d'anticiper ce qui va se passer, on a des médecins qui hésitent », appuie Sylvie Marty.